

L'ECHO¹⁰¹ ALBANAIS

MARS 2026



*Nouvelle
campagne
de piégeage*

INFOS PRATIQUES

Mairie

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
8h30 - 12h et 13h30 - 17h15

Fermée le jeudi - Samedi : 9h - 12h

Le service urbanisme est ouvert :

Lundi, mardi et vendredi
de 13h30 à 17h15

Tél. 02 96 32 98 98

www.saintalban.fr - mairie@saintalban.fr

Agence Postale

Du lundi au mercredi, vendredi :

8h30-12h - Fermée le jeudi

Samedi : 9h-12h

Tél. 02 96 32 98 98

Bibliothèque

Mercredi : 15h - 17h30

Vendredi : 16h30 - 18h

Dimanche : 10h30 - 12h

Tél. 02 96 93 88 05

Service portage des livres

Tél. 02 96 93 88 05

Pharmacie

Déplacez-vous à la pharmacie
la plus proche de chez vous,
les coordonnées de la pharmacie
de garde y seront affichées.

En cas d'urgence, Tél. 15 ou 3237

Permanences

Puéricultrice PMI et Assistante Sociale

• Mme Gaëlle MOTHAY, puéricultrice
mardi de 14h à 16h30 sans rendez-vous
sur le site de Lamballe Terre & Mer
à Saint-Alban.

Tél. 02 96 50 10 30

• Madame Laurianne BERTRAND,
assistante sociale, sur rendez-vous
les mardis et jeudis matins
(Rue Clémenceau à Pléneuf-Val-André).

Tél. 02 96 50 10 30

Permanences Mission Locale

Permanences à la Communauté
d'Agglomération de Lamballe
Terre & Mer à SAINT-ALBAN
Rue Christian de la Villéon

Tél. 02 96 50 84 50

Conciliatrice de justice

Permanences 1 fois par mois le mercredi.
Prise de rendez-vous auprès de la Mairie
au 02 96 32 98 98

France Alzheimer

Tél. 02 96 60 85 42

alzheimercotesdarmor@orange.fr

www.francealzheimer.org/cotesdarmor

APCA Association de Parkinsoniens des Côtes d'Armor

Tél. : 07 88 51 63 61

parkinson22@orange.fr

www.parkinson22.fr

TOUR D'HORIZON

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2026

• Finances Budget général

Ouverture des crédits d'investissement - exercice
2026

• Affaires générales

- Modification du nombre d'adjoints au maire

- Modification du bureau de l'Association Foncière

• Personnel

Autorisation du maire à recruter du personnel
non permanent

*L'ensemble des délibérations a été voté à
l'unanimité.*

*L'intégralité des délibérations est consultable en
Mairie ou sur le site internet : www.saintalban.fr*

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

• 24 décembre : **Elio FURIC**

DÉCÈS

• 12 janvier : **Daniel MAUPOIL**

• 18 janvier : **Jean EYRARD**

LES FRELONS ASIATIQUES



RÉUNION D'INFORMATION POUR LE PIÉGEAGE DES FRELONS ASIATIQUES

En lien avec Monsieur GARDE & le GDSA 22, la
commune de Saint-Alban organise une réunion
d'information sur le piégeage du frelon asiatique
au printemps. Nous vous attendons nombreux à la
Salle de la Marelle, **le mercredi 11 mars à 18h30.**

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

• LAMAND Jean-Jacques

17, Les Rigaudais

Changement de destination d'une
grange en habitation et rénovation

• BÉNISTANT Vincent

4, Place Bel Air

Construction de deux logements

• SCI JEP IMMO - PENOT Jérémy

31, Chemin Romain

Bâtiment d'activités

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

• GUILLLOU René

7, Rue du Clos Long - Pergola

• MARC Thomas et Hugo

12, Rue du Pré de la Vigne

Carport et Piscine

F.N.A.C.A SAINT-ALBAN

Jeudi 19 mars :

commémoration du 64^{ème}
anniversaire de la fin des combats
en Algérie. Rassemblement à
10h30 devant le monument aux
morts avec dépôt de gerbes.
Lecture du message national
du secrétaire d'État aux armées
et minute de silence. Un verre
de l'amitié sera offert par la
municipalité.



Directrice de la publication : Nathalie Beauvy, Maire

Ont participé à ce numéro : Séverine Bocher, Monique Hourdin, Clarisse Milleville, Kristell Jumilus.

Crédit Photos : /

Conception, réalisation graphique et impression : Roudenn Grafik.

ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Les 15 et 22 mars 2026, les électeurs de Saint-Alban seront appelés aux urnes pour renouveler le Conseil Municipal et les représentants communautaires. Voici les modalités pratiques pour préparer ce rendez-vous démocratique.

Qui élit-on ?

Le vote permettra de désigner deux types de représentants pour un mandat de 6 ans :

- Les Conseillers Municipaux : vous élirez 19 conseillers à parité femmes/hommes. Ce sont eux qui éliront ensuite le maire et les adjoints lors du premier conseil municipal. Une fois installés dans l'assemblée délibérante, ils devront gérer les affaires de la commune : fixer les grandes orientations locales, voter le budget, prendre les décisions sur les projets et services du territoire.
- Les Conseillers Communautaires : vous élirez également vos 2 représentants au sein de la communauté d'agglomération Lamballe Terre et Mer.

Comment voter ?

Le mode de scrutin est la représentation proportionnelle.

- Bulletin unique : vous ne voterez qu'une seule fois avec un seul bulletin de vote. Sur ce bulletin figureront deux listes : celle des candidats au conseil municipal et celle des candidats au conseil communautaire.
- Pas de panachage : les deux listes sont indissociables. Vous votez pour une liste complète. Vous ne pouvez ni raturer, ni modifier l'ordre des noms, sous peine de voir votre bulletin déclaré nul.

Qui peut voter ?

Pour participer, il faut remplir les conditions suivantes :

- Avoir au moins 18 ans.
- Être de nationalité française ou ressortissant d'un pays de l'Union Européenne (ces derniers peuvent voter aux municipales s'ils sont inscrits sur les listes).
- Être inscrit sur les listes électorales de Saint-Alban et pouvoir justifier de

son identité le jour J. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions) et pour les personnes devenues récemment françaises.

Le jour du scrutin

Les bureaux de vote seront ouverts de 8 heures à 18 heures. Les deux bureaux de vote de Saint-Alban sont situés à la salle municipale (place du 19 mars 1962).

Votre bureau spécifique (n°1 ou 2) est indiqué sur votre carte électorale.

Important :

La présentation d'une pièce d'identité est obligatoire pour voter. La carte électorale est recommandée pour faciliter les démarches mais n'est pas obligatoire.

Vote par procuration

Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer le jour de l'élection, il est possible de faire une demande de procuration. Vous pouvez vous rendre directement en commissariat ou en brigade de gendarmerie, muni de votre pièce d'identité, pour remplir sur place le formulaire de demande de procuration. Celle-ci peut se faire entièrement en ligne, sans vous déplacer, mais uniquement si vous disposez d'un compte Identité Numérique certifié via l'application mobile France Identité. Vous pouvez désigner un mandataire qui est inscrit sur les listes électorales d'une autre commune. Attention, cet électeur devra se déplacer dans votre bureau de vote le jour du scrutin pour voter à votre place. Pour toutes questions, n'hésitez pas à vous adresser au service élections, en mairie de Saint-Alban.

JARDINS PARTAGÉS



Le jardin partagé ! Et oui, une parcelle de terre située impasse Forestier est proposée par la municipalité afin de jardiner dans la convivialité ! Le principe : favoriser les rencontres entre les générations et entre les cultures, pratiques écologiques et solidaires, partage d'idées, de conseils ou de bonnes pratiques, de graines et de plants, et surtout retrouver le plaisir de mettre les mains dans la terre ! Et pourquoi pas offrir ses légumes quand la récolte est fructueuse !!!

Si vous souhaitez nous rejoindre, pour apprendre ou partager votre savoir-faire, faites-vous connaître en mairie. Plusieurs emplacements sont disponibles pour le printemps.



ENVIRONNEMENT

ARBRE EXOTIQUE OU ESSENCE LOCALE ?

Lamballe Terre & Mer vous accompagne dans la préservation de la biodiversité. Découvrez, chaque mois, une information environnement pour sensibiliser chacun au milieu naturel qui nous entoure.

Par leur croissance rapide, les propriétés intéressantes de leur bois et bien souvent leur floraison exceptionnelle, certains arbres exotiques, comme le Paulownia originaire d'Asie, ont de plus en plus la cote dans nos jardins ou auprès des exploitants du bois. Cependant, il est nécessaire de mettre en garde sur certains aspects de ces arbres « miracle ».

Exemple du Paulownia : une culture exigeante. Poussant dans des latitudes subtropicales, cet arbre est sensible aux vents, aux excès et aux manques d'eau. L'installation d'un système d'irrigation est donc nécessaire. Par ailleurs, le Paulownia est aussi extrêmement exigeant en minéraux. Ainsi l'apport d'intrants réguliers et la pression hydraulique qu'implique sa culture font que cet arbre a une empreinte écologique élevée.



Pour préserver la biodiversité de nos territoires et la richesse du sol, il est donc préférable souvent de développer des plantations diversifiées d'essences locales plus adaptées à nos sols et paysages.

Vous souhaitez planter des arbres et vous avez besoin de conseils ? Contactez les techniciens « bocage et biodiversité » de Lamballe Terre & Mer au 02 96 50 54 72.

AGENDA

MERCREDI 4 MARS

Eveil musical

Un voyage sensoriel pour les petites oreilles entre 0-3 ans. Rendez-vous un mercredi par mois, dans les bibliothèques du territoire.

Bibliothèque d'Hénansal / 10h / Gratuit sur réservation auprès de la bibliothèque

DIMANCHE 8 MARS

Quai des mômes fait son grand retour

Des spectacles pour tous les âges...

Dès 3 mois, les tout-petits pourront découvrir Marionnettes sous l'arbre de la Compagnie À demain mon amour, un spectacle poétique proposé à trois horaires (14h30, 15h45 et 17h). Les plus grands, à partir de 7 ans, seront conquis par Petroleo, un spectacle de cirque détonant de la Compagnie Los Putos Makinas, à 16h. Pour les spectacles, réservation obligatoire auprès du Quai des Rêves (02 96 50 94 80 ou sur quaidesreves.com).

Tarif unique 6 €.

... et de nombreuses animations

Tout au long de l'après-midi, de nombreuses animations gratuites seront proposées. Une initiative rendue possible grâce à la mobilisation du service Enfance-

Jeunesse de Lamballe Terre & Mer et de ses nombreux partenaires !

Spectacles de 14h à 18h

Quai des Rêves, rue des Olympiades à Lamballe-Armor. Plus d'informations sur lamballe-terre-mer.bzh

MERCREDI 18 MARS

C'est quoi ton métier ?

Votre enfant s'intéresse aux métiers de l'environnement et du développement durable ? La SIJ de Lamballe Terre & Mer lui propose de découvrir concrètement les métiers de la Fonction Publique Territoriale dans le secteur environnemental.

Structure Info Jeunes, 15 rue Saint-Martin, Lamballe-Armor / de 14h à 15h30 / Gratuit sur réservation

SAMEDI 28 MARS

Ateliers parents enfants : Initiation au cirque

Le centre social intercommunal La Boussole propose à tous les enfants de devenir de vrais petits circassiens ! Au programme : jonglerie, équilibres sur fil, boule et rouleaux américains, acrobaties ou encore clown. Ils pourront s'amuser comme des p'tits fous !

JEUNESSE

MISSION ARGENT DE POCHE

Votre enfant a entre 15 et 17 ans et souhaite gagner un peu d'argent pendant les vacances d'été ? La Structure Info Jeunes présente le dispositif Mission Argent de poche, spécialement conçu pour les adolescents de notre territoire.

Un programme qui permet aux jeunes de réaliser de petites missions rémunérées auprès des services de Lamballe Terre & Mer ou dans les mairies du territoire. Une belle occasion pour eux de découvrir le monde du travail dans un contexte encadré et adapté à leur âge.



Si votre enfant a envie d'en savoir plus, rendez-vous à Tramaïn et Hénanbihen pour deux ateliers de découverte du dispositif.

Mercredi 25 mars de 14h30 à 15h30 à Tramaïn et mercredi 1^{er} avril de 14h30 à 15h30 à Hénanbihen.

Vis Comica, 3 Le bas chemin, Quessoy / à partir de 5 ans / de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30 / Gratuit / Sur inscription : 06 20 86 00 74

SAMEDI 28 MARS

Les remèdes au jardin

Le service environnement vous propose un atelier jardinage au naturel. Orties, pelures et autres alliés secrets pour remédier aux principales maladies du jardin.

Herbarius, Lamballe-Armor, Planguenoual / De 15h à 17h30 / Gratuit / Places limitées, sur inscription : 06 03 43 25 28 ou f.goulley@herbarius.net



ÉCOLE SAINT-GUILLAUME

L'ÉQUIPE SAINT-GUILLAUME : PAS D'ÂGE POUR ÊTRE ACTIF !

Qu'on soit adulte ou bien enfant, on se bouge à Saint-Guillaume.

Quand les « grands » de l'Association Sportive préparent le Trail de la Flora du 29 Mars, les élèves de GS-CP bougent leur corps chaque matin en Pause Active. Le principe ? Pendant 3 minutes, les enfants se lèvent de leur chaise, prennent de l'espace dans la classe et suivent une mini chorégraphie projetée au tableau. L'objectif de ce temps court, placé entre deux séances de travail, est de remobiliser les enfants : se défouler un peu, détendre ses

muscles, aérer son cerveau afin de pouvoir enchaîner sur une nouvelle séance de travail. Efficacité prouvée !

Les petites vidéos projetées sont le fruit du travail d'un petit groupe de recherche bénévole de l'UGSEL 22, dont Agnès faisait partie avant sa retraite.

Le 20 mars, à 10h26, tous les élèves de Saint-Guillaume bougeront leur corps en musique !



TRAIL DE LA FLORA

L'Association Sportive de l'école Saint-Guillaume organise la 11^{ème} édition du Trail de la Flora le dimanche 29 mars (matin).

750 coureurs sont inscrits cette année ! Pour le bon déroulement des courses, les organisateurs recherchent des personnes pouvant se rendre disponibles comme signaleurs de 8h à 12h30 (boisson et collation offertes à votre retour à la salle). C'est très simple, ils s'occupent de tout ! Si l'aventure vous tente, contactez Anne-Cécile Lefebvre au 06 45 33 06 26 ou Jean-Charles HOUZÉ au 06 25 33 13 05. L'association est ouverte à toutes les personnes, même extérieures à l'école. Pour plus de renseignements, ne pas hésiter à contacter les organisateurs. Au plaisir de vous voir lors de ce bel évènement !



ENTENTE CYCLOTOURISTE ALBANAISE

Retour sur la traditionnelle Galette des Rois du Club



Le vendredi 9 janvier, les adhérents et leurs proches se sont réunis pour célébrer la nouvelle année autour de la galette des rois. Ce moment de partage a été l'occasion pour le président de présenter ses vœux et d'exprimer sa profonde gratitude envers les bénévoles. Leur implication lors des événements passés (brevets, rando de la Flora, repas bourguignon, etc.) reste le moteur de l'association.

Pour ce qui est du programme, le club envisage une année riche en événements, incluant le brevet des 50 km (le 1^{er} février), le brevet des 100 km (le 12 avril), et la randonnée de la Flora (le 17 mai). Avec un effectif attendu de 50 licenciés et 10 membres associés, l'année 2026 sera surtout marquée par le 40^{ème} anniversaire du club, les 18 et 19 avril prochains. Un événement spécial sera organisé pour célébrer ces quatre décennies d'existence.

UTL CÔTE DE PENTHIÈVRE

**Le 5 mars
à la salle municipale de
SAINT-ALBAN**

Les 20 ans de l'UTL

Le programme et les documents d'inscriptions seront communiqués par courriel à tous les adhérents.

**Le 12 mars à la salle de
Cinéma du Casino de
PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ**

**La sexualité des plantes à fleurs
par Gilles PICHARD, ingénieur
forestier.**

L'extraordinaire ingéniosité des plantes à fleurs pour se reproduire et se disséminer. Gilles Pichard nous revient cette fois-ci pour nous conter la vie intime du monde végétal. Pas simple, pour une plante rivée au sol, d'aller à la rencontre des partenaires sexuels et plus compliqué encore d'assurer la dispersion de ses gènes et de sa descendance. Pourtant, au fil de l'évolution, les plantes sont parvenues à mettre au point de multiples stratagèmes pour contourner le handicap de leur immobilité.

**Le 26 mars à la
salle polyvalente de
Montangüé de PLURIEN**

**Le voyage de Magellan par Olivier
Mignon, guide et conférencier**

Le 20 septembre 1519, une flotte de cinq navires, commandée par Fernand de Magellan quitte l'Espagne dans le but de trouver un passage maritime au sud de l'Amérique. L'objectif : rejoindre les Moluques, les fameuses îles aux Épices, revendiquées par l'Espagne en évitant les eaux portugaises. Trois ans plus tard, au terme d'un voyage harassant et plein d'embûches, quelques-uns des 237 hommes de Magellan sont de retour à Séville. Ils viennent d'accomplir, bien malgré eux, la première circumnavigation.



CLUB LA FLORA

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES :
se référer au calendrier du club

VOYAGE UNE JOURNÉE :

Le 22 mars, sortie à Rennes pour le spectacle « Holiday on ice ».

Le club organise une sortie « Planète sauvage » à Port-Saint-Père, le mardi 21 avril. Les inscriptions sont ouvertes auprès de Nicole Cattin au 06 33 17 49 79.



Pour contacter le Club :

Mail : Clublaflora@gmail.com
- Alain MARIE 06 86 49 25 95
- Martine LAPLANCHE 06 23 75 02 31
- Jacques LEFEUVRE 02 96 32 43 62
- Françoise BERNARD 06 10 39 29 20



MELO'FIL GOOD

Le Groupe Vocal Mélo'fil Good s'est étoffé à la rentrée de septembre de 12 recrues, dont 6 Albanaï(es). Ils sont maintenant 23 membres, répartis en 4 pupitres, ce qui permet de belles harmonies.

Les chanteurs ont eu la joie de pouvoir présenter quelques morceaux de leur nouveau répertoire aux citoyens Albanaï, lors des vœux du maire et ils espèrent vous donner l'envie de les rejoindre.

Ils ont prévu un 1^{er} concert, dirigé par leurs deux chefs : Maëlle Audic et Gilles Noulin, le dimanche 26 avril 2026 à 16h dans la salle des fêtes de Saint-Alban. Concert au chapeau.

Répétitions à la salle de la Marelle certains vendredis. Pour plus d'informations, contacter l'association par mail : melofilgood22@gmail.com ou par téléphone au 06 78 00 33 99

CERCLE CELTIQUE FLEUR D'AULNE

«Week-end Retrouvailles des 70 ans» les 11 et 12 avril.

Le cercle celtique Fleur d'Aulne vous convie à venir le rejoindre lors de son week-end « Retrouvailles des 70 ans ».

Au programme :

• Samedi 11 avril et dimanche 12 avril : de 10h à 17h - Gratuit et ouvert à tous.

Salle annexe : exposition de photographies.

Salle de La Marelle : exposition de costumes et de coiffes du Penthièvre - Collection de Frédéric Raffray.

• Samedi 11 avril

18h : concert à l'église des musiciens du cercle (duo, trio, quatuor...) : 10 musiciens vont partager leur passion de la musique bretonne et celtique au son de la vielle, de l'accordéon diatonique, de la bombarde, du biniou kozh, de la guitare sèche, de la clarinette, du violon, de la flûte traversière, du cajon... Ouvert à tous.

• Dimanche 12 avril

12h : Recueillement et bénédiction à la pierre de jumelage. Repas des retrouvailles pour les personnes ayant fait partie du cercle, sur invitation.





- **1^{er}** : Théâtre à Planguenoual (Club des Aînés de la Flora)
- **1^{er}** : Randonnée des Chiens guides d'aveugles (Les Randonneurs Albais)
- **5** : 20 ans de l'UTL (UTL Côte de Penthievre)
- **8** : Assemblée générale (Cercle Celtique Fleur d'Aulne)
- **15** : Elections municipales
- **20** : Assemblée générale (Mélo Fil'Good)
- **22** : Elections municipales
- **29** : Trail de la Flora (Association Sportive École Saint-Guillaume)



QUELS SONT LES FRUITS ET LÉGUMES QUE L'ON MANGE AU MOIS DE MARS ?

LES FRUITS DE SAISON EN MARS :

Ananas - Banane - Citron/Citron vert - Clémentine - Datte - Fruit de la passion - Goyave - Grenade - Kaki - Kiwi - Kumquat - Litchi - Mandarine - Mangue - Orange - Orange sanguine - Pamplemousse - Papaye - Poire - Pomelo - Pomme

LES LÉGUMES DE SAISON EN MARS :

Asperge - Avocat - Batavia - Betterave rouge - Blette - Butternut - Cardon - Carotte - Céleri - Champignon - Chou blanc - Chou de Bruxelles - Chou-fleur - Chou frisé - Chou kale - Chou rouge - Chou-chinois - Citrouille - Courge - Cresson - Echalote - Endive - Épinard - Mâche - Navet - Oignon - Oseille - Panais - Patate douce - Petit oignon blanc - Poireau - Pomme de terre - Potiron - Radis noir - Roquette - Salade - Salsifis - Topinambour

LES HERBES DU MOIS DE MARS :

Ail des ours - Aneth - Coriandre - Persil

LES NOIX :

Noisette - Noix

CHIPS DE CHOU KALE

Préparation

10 min

Cuisson

10 min

Total

20 min

INGRÉDIENTS

3 feuilles de chou kale

2 cuillères à soupe d'huile de sésame

½ cuillère à café d'ail en poudre

½ cuillère à café de paprika en poudre

Sel et poivre

PRÉPARATION

- Préchauffer le four à 150°C.
- Laver et essorer le chou kale. Bien le sécher dans un torchon propre ou de l'essuie-tout.
- Retirer la nervure centrale des feuilles de chou et les déchirer en petits bouts de quelques centimètres.
- Dans un saladier, mélanger l'ensemble des ingrédients avec les mains jusqu'à ce que les feuilles de kale soient bien huilées.
- Sur une plaque de four recouverte de papier cuisson, déposer les feuilles de chou sans les superposer.
- Enfourner 8 à 10 minutes en surveillant la cuisson pour que ça ne brûle pas.
- Laisser refroidir quelques minutes et déguster.